



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/14/Corr.1
30 mars 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-deuxième réunion
Montréal, 29 mars – 2 avril 2004

Corrigendum

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS APPROUVÉS COMPORTANT
DES EXIGENCES PARTICULIÈRES POUR LA COMMUNICATION DES RAPPORTS**

Ce corrigendum est émis pour :

- **Remplacer** 46 par 25 et 52,1 par 24 au paragraphe 7 (a)
- **Ajouter** le paragraphe 7 (bis) comme suit :

7 (bis) Le Gouvernement du Guatemala a proposé de réaliser l'élimination de 502,6 tonnes PAO, suivant l'élimination totale incluse dans le plan d'action du Guatemala approuvé par les Parties à leur 15^e réunion. Cette élimination sera réalisée dans le cadre du niveau de financement du projet d'élimination de bromure de méthyle dans la culture des melons, des tomates, des fleurs, des plantes d'ornement et des fraises approuvé par le Comité exécutif à la 38^e réunion.

- **Remplacer** 47,3 par 42,5, 64 par 63,9 et 98,6 par 106,6 au paragraphe 16 (a).
